

LE 1ER DEGRÉ DIFFÉRENCIÉ

Les élèves n'ayant pas réussi le CEB en 6ème primaire sont inscrits en 1ère différenciée. Au terme de la première année différenciée, l'élève présente à nouveau le CEB. S'il le réussit, il intègre la première année commune. Si l'élève l'échoue à nouveau, il suit une 2ème différenciée afin de pouvoir représenter le CEB. Voici la grille horaire du premier degré différencié proposée par l'Institut.

Formation commune	32 périodes	1ère	2ème
Français		8	8
Mathématique		5	5
Education Physique		3	3
Religion		2	2
Néerlandais		2	2
Etude du milieu		2	2
Sciences		2	2
Education artistique		2	2
Métiers de l'alimentation		2	2
Formation à la vie quotidienne		2	2
Travaux sur ordinateur		2	2